

## FICHE – CURSUS

**Département : Pratiques collectives**

**Discipline : Improvisation générative**

Cette fiche cursus a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement de l'improvisation générative au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés. Elle complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

### **Professeur**

Bastien Dollinger

### **Présentation et enjeux pédagogiques**

#### *Contextualisation*

Le terme improvisation générative, inventé par Alain Savouret, puise sa source dans les écrits de Pierre Schaeffer, et désigne une forme d'improvisation libre reposant avant tout sur l'instantanéité de l'écoute et de l'invention instrumentale, revendiquant ainsi la primauté de l'écoute sur la réalisation sonore. Le terme improvisation générative suppose donc que c'est non seulement, tel que l'a verbalisé Schaeffer, « l'entendre » qui précède le « faire », mais c'est surtout dans l'acte créatif instantané en question, l'entendre qui « génère » le « faire ».

#### *Un cours de « solfège de l'audible »*

Elle est pensée comme un terrain d'expérimentation où le musicien de haut niveau, qu'il soit instrumentiste, chanteur ou compositeur développe et affine son écoute, sa manière de percevoir le fait « sonore », de concevoir le discours musical, de vivre l'instant, de lire et percevoir les flux énergétiques entre les musiciens et apprend à vivre autrement le temps musical. Ce cours est pensé pour lui donner ainsi des outils pour se repérer dans le monde du sonore, tel un « solfège de l'audible ».

#### *Un enseignement revendiquant l'ouverture esthétique*

Ce type d'improvisation n'obéit à priori à aucun idiome esthétique bien que la notion de mémoire soit en permanence questionnée en lien avec les musiques contemporaines, actuelles, classiques, improvisées, traditionnelles ...

#### *Réinventer son jeu instrumental, adopter une posture créative avec le jeu instrumental*

Cette classe offre un laboratoire hebdomadaire permettant à tout musicien de découvrir de nouvelles possibilités instrumentales, de nouveaux modes de jeux, la modification du son par les effets, en définitive de nouvelles manières de produire une musique avec son instrument, et d'ainsi approfondir la connaissance et l'écoute de son instrument. Par cet enseignement, les étudiants cultivent aussi un rapport créatif avec leur instrument, grâce à l'inventivité avec laquelle ils peuvent écouter le sonore, réagir avec par le « faire », et bâtir un discours musical en inventant de multiples façon de faire dialoguer le « faire et « l'entendre ».

### *Se familiariser avec l'urgence de l'immédiateté*

L'improvisation étant l'art de l'instant, où le média qu'est la partition est remplacé par l'immédiateté, où le contexte se substitue au texte, où le musicien n'a d'autres repères que son oreille, son instinct et son bagage culturel pour s'exprimer, cette enseignement cultivera aussi chez les musiciens avancés leurs capacités de réactivité, de connexion à leurs sens instinctifs, et les poussera à harmoniser pensée musicale et geste musical, à construire aussi une musique à partir du geste physique spontanée, à se défaire des contraintes de la partition pour ne se concentrer que sur le propos expressif.

### *Affiner son écoute et ses capacités de chambristes*

L'un des objectifs pédagogiques de la classe d'improvisation est aussi de développer de fines qualités d'écoutes utiles à tout musicien souhaitant pratiquer la musique de manière collective. Ainsi, par la pratique de l'improvisation et de par les savoir-faire auquel elle fait appel, les musiciens développent de nouvelles dispositions d'écoute précieuses pour les futurs chambristes ou musiciens d'orchestre en apprenant à se fondre dans une texture, à jouer avec, contre, sur, en alternant écoute globale et localisée, microphonique, méso phonique, macro-phonique ...

### *Apprendre par l'écoute d'œuvres, d'improvisations et de ses propres enregistrements*

Les activités de la classe consistent principalement en des ateliers collectifs hebdomadaires. Ce travail collectif est le cœur du travail de la classe. Au sein de ses ateliers, les étudiants explorent au fil de l'année, suivant un programmation didactique balisée, la création en temps réel, sous forme d'improvisations libres, incitées, ou d'exercices, en grand groupes, en plus petites formations (duo, trio), en solo, sur bande enregistrées, avec traitement sonore en temps réel sur ordinateur ou par pédales d'effets. Les étudiants alternent en cours entre une posture d'écoute d'improvisateur, ou d'écoute omnisciente, analytique. L'enregistrement fait partie intégrante du travail de la classe, permettant ainsi aux musiciens d'analyser avec objectivité et recul leurs propres prises de paroles sonores. Les cours intègrent également des écoutes d'œuvres de diverses esthétiques, effectifs, et de différentes cultures nourrissant directement l'imaginaire des musiciens et décuplant leurs potentiels expressifs.

### *Entrer dans les langages contemporains par la pratique improvisée*

Si la classe d'improvisation ne revendique pas une esthétique ou un idiome identifié, cette pratique permet à tout instrumentiste d'entrer dans un processus créatif et de recherche à partir de techniques instrumentales et de langages contemporains. Il modifie ainsi son rapport à la musique d'aujourd'hui et recentre ses préoccupations sur les questions de « projet » sonore. Il offre une porte d'entrée accessible, par la pratique et l'improvisation et non par la lecture, à la musique contemporaine, la composition et la création artistique de manière plus générale et permet à des musiciens de se familiariser avec les différents enjeux esthétiques des langages d'aujourd'hui.

### *Elargir son vocabulaire musical par la rencontre avec d'autres modalités de créations sonores*

Les groupes sont organisés de façon que chaque ensemble soit constitué d'instruments aux qualités sonores les plus variées possibles (percussions, cuivres, cordes frottées, vents, cordes pincées, claviers, chant, électronique etc.), stimulant au maximum l'inventivité et la créativité des musiciens pour aller vers des gestes et sonorités inouïes, nouvelles et multiples qui sortent de leurs pratiques habituelles. L'usage des nouvelles technologies et la compréhension de leurs enjeux (traitement en temps réel, enregistrement, synthèse sonore, bandes), qui est un outil puissant ayant marqué la modernité musicale du XXème à nos jours, joue à ce niveau notamment un rôle essentiel.

### *Favoriser les rencontres entre les arts*

La classe se veut aussi être un terrain fertile de rencontre entre la musique et d'autres médiums d'expressions artistiques tels que la danse, les arts plastiques, la vidéo, le théâtre. La classe donnera l'occasion aux musiciens de pratiquer la musique dans le cadre de projets allant aussi au-delà de la musique pure et d'élargir ainsi leurs champs des possibles dans leurs futurs projets professionnels.

### *Rencontrer, partager, se forger un esprit critique et une identité artistique*

Au sein de la classe d'improvisation, véritable lieu d'échanges, de discussions, de débats, terrain riche de rencontre entre des artistes d'horizons divers s'interrogeant sur le sonore par une approche à la croisée entre la théorie (analyse musicale, acoustique, analyse cognitive, sociale) et la pratique, s'opère une puissante émulation créative leur permettant ainsi de développer leur goût, leur esprit critique, leur sensibilité musicale, affirmer la spécificité de leur propre vécu musical et ainsi se forger leur propre identité artistique.

En dehors du contenu habituel des cours, des nombreuses rencontres, sorties, dans des concerts, expositions et interventions sont organisées permettant de varier les rythmes d'apprentissages et de stimuler en permanence la motivation tout en renouvelant les pratiques et les réflexions au sein de la classe.

### **Organisation des études**

Les cours sont organisés en 3 niveaux (3C1, CEM, DEM) sous formes d'ateliers hebdomadaires, en groupes constitués. Les cours de CEM et DEM peuvent être amenés à être communs en fonction des effectifs de chaque année. Les élèves viennent avec leur instrument, matériel pour les préparer et éventuelles pédales d'effets ou matériel de traitement sonore. Lors de certaines périodes de l'année, une division des créneaux de groupes pourra être envisagée pour effectuer un travail spécifique autour des improvisations en solo. Une Master-Class a lieu par an, donnée par une personnalité extérieure, improvisateur remarqué dans le paysage de la création.

### **Durée des cours**

<b><u>3C1 (UV)</u></b>	1h à 1h 30 hebdo, en ateliers collectifs
<b><u>CEM</u></b>	1h 30 hebdo, en ateliers collectifs
<b><u>DEM</u></b>	2 ateliers collectifs d'1h 30 hebdo, 1 h toutes les 2 semaines de cours individuels

### **3C1 (UV complémentaire)**

#### *Durée du cursus*

1 à 2 ans

#### *Modalités d'entrée*

Le cours de 3C1 est ouvert en priorité aux étudiants en cours de scolarité au CRR de Saint-Maur-des-Fossés en cycle spécialisé, CPES, ou perfectionnement dans une ou plusieurs disciplines instrumentales, vocales ou théoriques puis dans la limite des places disponibles pour les élèves extérieurs de niveau équivalent dans un conservatoire classé. Les élèves intéressés devront se présenter à la réunion de rentrée de la classe pour valider leur inscription. En cas de trop nombreuses demandes, un test d'admission en septembre pourra être organisé.

Ce test d'admission sera organisé ainsi :

- Entretien de motivation (5 min)
- Improvisation collective (7 min)

## Evaluations

Le professeur évaluera en continu les étudiants à partir d'une fiche de suivi pédagogique, évaluant les compétences acquises, le taux de présence, l'engagement dans l'apprentissage et la motivation de chaque apprenant. Pour compléter, un examen de fin d'année entre mai et juin impliquant au moins une personne de jury extérieur, le directeur ou son représentant viendront participer à l'évaluation de l'année. Cet examen sera organisé ainsi :

- Improvisation en solo (4 min)
- Improvisation collective en groupes non constitués de 4 à 6 musiciens (7 min)
- Déchiffrage sur bande (4 min)

L'évaluation conjointe du contrôle continu et de l'examen final viendront participer à parts égales à l'établissement d'une mention TB, B, AB, ou non récompensé. L'obtention d'une mention TB ou B valide l'UV complémentaire du DEM d'une autre dominante.

## Curriculum d'enseignement

La première année d'improvisation générative est une année qui a une valeur propédeutique. Elle vise à installer des réflexes d'écoute, de jeu, et à poser les grandes problématiques propres à la discipline par une progression didactique fléchée et structurée. Ce programme non exhaustif est présenté à titre indicatif et peut être susceptible d'être modifiée en fonction des besoins pédagogiques et des évolutions de la classe.

### *1<sup>er</sup> semestre*

- Entrer dans l'avenir à reculons, ne pas faire de supposition sur le devenir de l'instant musical
- Batissage ou construction ? Vers une méthodologie de création propre à l'improvisateur.
- Présentation ou représentation, moment de musique ou morceau de musique
- Apprendre à jouer la musique de l'ici et maintenant, texte et contexte
- La mémoire, conscientiser le rôle de sa mémoire dans l'acte improvisé
- Le regard, béquille de l'oreille ?
- Temps, espace et mémoire les trois composantes de l'improvisation
- Appréhender la provocation comme faisant partie de l'acte improvisé
- Instruments préparés et augmentés, méthodologie de recherche instrumentale
- Construire la substance sonore, connecter les écoutes de chacun
- Silences, absence et cèdement, densité temporelle
- L'écoute microphonique, apprendre à écouter à l'intérieure du son
- Ecoute mésophonique, les enveloppes temporelles
- Ecoute macrophonique, gérer une architecture musicale
- Apprendre à creuser une idée jusqu'à son épuisement
- Se créer un répertoire de sons-texture
- Apprendre à venir dans le temps, inter-venir, sur-venir, contre-venir, sur-venir, sub-venir, prévenir, par-venir
- Imitation ou mimétisme ? Le piège de l'improvisateur
- Prise de parole musicale : affirmation, conciliation, abandon ?
- Pertinence musicale, prise de parole et nécessité absolue de jouer.
- Comment l'intervalité peut-elle générer de nouvelles idées sonores ?
- Sortir de sa pensée instrumentale idiomatique, s'inspirer des instruments aux modalités de création sonore opposées.

### *2<sup>ème</sup> semestre*

- L'ostinato, pièges et vertus
- Temps pulsé ou non pulsé, rythmicité et arhythmicité
- Espace et spatialisation
- L'enregistrement, un outil d'auto-observation
- Le traitement sonore en temps réel
- L'improvisation sur support artistique externe

- Les 5 paramètres du son comme moteur d'invention ?
- La polyphonie généralisée, un modèle de texture sonore
- Distinguer le sonore perçu, du sonore mémorisé, du sonore joué
- Bruit, son, grain, enveloppe, inventer des sonorités en s'inspirant de la synthèse électronique
- Musique électro-acoustique, travail sur bande, le travail du déchiffrage
- Jouer avec des sons de synthèses, quels enjeux ?
- Constante et variables, Matériaux musicaux, diversité ou unité ?

### **CEM d'Improvisation générative**

#### Organisation des différentes unités de valeur

L'obtention du CEM d'improvisation générative est conditionnée par l'obtention de l'ensemble de ces Unités de Valeur.

1. UV principale du CEM d'improvisation générative mention Très Bien ou Bien
2. UV de formation musicale (niveau fin de 3<sup>ème</sup> cycle)
3. UV instrumentale (niveau CEM)

#### Modalités d'entrée

L'obtention d'une mention TB, B ou AB à l'examen de 3C1 permet d'intégrer le cours de CEM à la rentrée suivante.

#### Evaluations

*Prérequis pour se présenter aux épreuves :*

- *Ouverture-curiosité (2 sorties)*
- *Culture créative (3 concerts en tant qu'auditeurs)*
- *Expérience scénique (2 performances en tant que musicien)*

Pour se présenter à l'examen terminal, l'étudiant devra avoir participé au moins à 2 sorties de classe dans l'année, à au moins 2 prestations publiques de la classe et avoir assisté à au moins 3 concerts des « musiques de création » dans l'année.

Le professeur évaluera en continu les étudiants à partir d'une fiche de suivi pédagogique, évaluant les compétences acquises, le taux de présence, l'engagement dans l'apprentissage et la motivation de chaque apprenant. Pour compléter, un examen de fin d'année entre mai et juin impliquant au moins une personne de jury extérieur, le directeur ou son représentant viendront participer à l'évaluation de l'année.

Cet examen sera organisé ainsi :

Epreuves traditionnelles (50 % de l'évaluation de fin d'année)

- Improvisation en solo (5 min)
- Improvisation collective en groupes non constitués de 4 à 6 musiciens (10 min)
- Déchiffrage sur bande (4 min)

Projet collectif (50 % de l'évaluation de fin d'année)

- Présentation orale du projet collectif (3 à 10 minutes)
- Improvisation avec groupe constitué, projet collectif (15 minutes)

L'évaluation conjointe du contrôle continu et de l'examen final viendront participer à parts égales à l'établissement d'une mention TB, B, AB, ou non récompensé. L'obtention d'une mention TB ou B valide l'UV principale du CEM d'improvisation générative et si le candidat n'en est pas titulaire, l'UV complémentaire. Une deuxième année de CEM est envisageable si le candidat obtient une mention AB ou n'obtient pas de récompense.

### Curriculum d'enseignement

Les cours de CEM s'appuient sur les fondements théoriques du curriculum formel de 1<sup>ère</sup> année en considérant que ces derniers sont posés et maîtrisés. Les problématiques abordées en UV sont ainsi réexplorées mais de manière plus approfondie en entrant par la porte d'entrée de thèmes organisés par séquences. A ces dernières s'ajoutent d'autres questionnements propres au curriculum de 1<sup>ière</sup> année. L'année de CEM accompagne les étudiants dans une démarche de projet, puisque les étudiants doivent présenter leur propre projet personnel en fin d'année. Elle vise à accompagner les étudiants dans leur autonomisation dans la gestion des traitements sonores et dans le travail d'improvisation en groupe en dehors des cours. Elle accompagne les groupes dans la constitution d'une identité artistique de groupe, dans l'élaboration, l'organisation et la réalisation d'un projet commun, dans la définition d'un son et d'une esthétique d'ensemble.

- La pensée compositionnelle par strates, Stravinsky, Ives, Messiaen
- La pensée du processus, Stockhausen, Xenakis, Boulez
- Boucles et déphasage, Reich, Ligeti
- Improvisation et vocalité, les jeux vocaux de Reibel
- Corps, physicalité musicale et geste musical
- Porosité entre musique improvisé et musique fixée, jusqu'à quand peut-on parler de musique improvisée
- Cours à partir de la typologie sonore de la musique contemporaine, Lachenmann
- Soundpainting
- Improvisation et danse (partenariat classes de danse du CRR)
- Improvisation et vidéo (partenariats à définir)
- Improvisation et peinture (visite au centre Pompidou)
- Improvisation et poésie (partenariats à définir)
- Concevoir une performance musicale (théâtre musical, performance, multimédia)
- Construire une méthodologie de recherche expérimentale de groupe ?
- Définir un projet artistique commun ?

## **DEM d'Improvisation générative**

### Durée du cursus :

1 à 2 ans

### Organisation des différentes unités de valeur

L'obtention du DEM d'improvisation générative est conditionnée par l'obtention de l'ensemble de ces Unités de Valeur.

1. UV principale d'improvisation générative mention Très Bien ou Bien
2. UV complémentaire d'Analyse
3. UV principale instrumentale
4. UV complémentaire de musique de chambre
5. UV optionnelle  
Expression scénique  
Histoire de la musique

### Modalités d'entrée

#### *Concours d'entrée*

Le cours de DEM est accessible sur concours à tout étudiant du CRR ou extérieur. Ce concours est organisé en septembre. Les deux conditions d'accès au concours sont les suivantes :

- avoir une pratique avertie d'au moins 2 ans de l'improvisation libre dans le cadre d'un cursus ou dans un cadre artistique autre
- être inscrit à minima dans un cursus de DEM instrumental, ou être déjà titulaire du diplôme en question

Le dossier d'inscription comprend un Curriculum Vitae et une lettre de motivation, une attestation de pratique d'au moins 2 ans signée et tamponnée par les institutions en question, une attestation d'inscription ou de validation d'un DEM instrumental.

Le concours est organisé en 2 tours chacun composé de 3 épreuves.

#### *Admissibilité*

- Commentaire d'écoute<sup>1</sup>
- Epreuve de musique de chambre<sup>2</sup>  
(Pièce de 5 à 10 minutes en formation duo ou trio (au choix du candidat))
- Improvisation collective en groupes non constitués de 4 à 6 musiciens (autres candidats, ou répliques appelés par le CRR) (7 à 10 minutes)

#### *Admission*

- Improvisation en solo
- Déchiffrage, improvisation sur bande
- Entretien de motivation

### Evaluations terminales du DEM

*Prérequis pour se présenter aux épreuves :*

- *Ouverture-curiosité (3 sorties)*

---

<sup>1</sup> Sont exemptés de cette épreuve les élèves titulaires d'un DEM de Musique de Chambre d'un autre CRR ou tout diplôme de niveau supérieur de n'importe quel établissement dans la discipline (Perfectionnement, Licence, Master)

<sup>2</sup> Sont exemptés de cette épreuve les élèves titulaires d'un DEM d'analyse ou de culture d'un CRR d'Ile-de-France ou tout diplôme de niveau supérieur de n'importe quel établissement dans la discipline (Perfectionnement, Licence, Master)

- *Culture créative (5 concerts en tant qu'auditeurs)*
- *Expérience scénique (3 performances en tant que musicien)*

Pour se présenter à l'examen terminal, l'étudiant devra avoir participé au moins à 3 sorties de classe dans l'année, à au moins 3 prestations publiques de la classe et avoir assisté à au moins 5 concerts des « musiques de création » dans l'année.

### *Modalités d'évaluation*

Pour l'examen terminal, l'étudiant devra présenter un projet personnel consistant en une performance improvisée et continue de 45-50 minutes avec présentation en amont (inclue dans le temps) comprenant l'ensemble des séquences suivantes dans un ordre au choix :

- Présentation du projet personnel orale (3 à 10 min)
- Improvisation en solo (7 min)
- Improvisation collective en groupes non constitués de 4 à 6 musiciens (10 min)
- Improvisation avec groupe constitué, projet personnel de 20 minutes
- Déchiffrage (5 min)

S'ajoutera à ces épreuves l'évaluation d'un dossier artistique du projet personnel (minimum 3 pages dactylographiées et mis en page). Dans le cas où l'étudiant participerait au projet d'un autre candidat, il sera jugé également sur ses capacités d'accompagnateur improvisé.

L'évaluation du DEM est uniquement constituée des épreuves terminales et peut donner lieu à une mention TB, B, AB, ou non récompensé. L'examen de fin d'année entre mai et juin sera évalué par une personne de jury extérieur, le directeur ou son représentant. L'obtention d'une mention TB ou B valide l'UV principale du DEM d'improvisation générative.

### *Curriculum d'enseignement*

Les étudiants en cursus DEM ont un cours individuel d'improvisation d'une heure toutes les deux semaines et doivent participer à deux ateliers d'une heure et demie par semaine. Ils gèrent leur apprentissage de manière plus autonome en suivant leur propre trajectoire personnelle et en s'aménageant un travail personnel conséquent, accompagné par leur professeur grâce à l'aménagement de cours individuels. Plongés dans la pratique de l'improvisation générative, par une pratique intense et régulière pendant un an, les étudiants réalisent en fin d'année leur projet personnel pouvant inclure des lumières, sonorisation ou artistes en tout genre. Ils participent aux mêmes ateliers que les étudiants de CEM, par essence transversaux, organisés par thématiques et s'appuyant de manière plus approfondie sur les multiples problématiques susmentionnées dans le curriculum de 3C1.

Les compétences évaluées et attendues à la fin du DEM d'improvisation générative sont les suivantes :

- Variété du vocabulaire musical, instrumental et culturel dans la gestion des durées, des timbres, des hauteurs, des intensités, de l'espace.
- Gestion du silence, des respirations
- Canalisation énergétique et contrôle de ses prises de paroles
- Capacité de leadership et de prise de parole musicale
- Capacités d'accompagnement musical
- Gestion de l'architecture de la trajectoire musicale
- Clairvoyance musicale, écoute de groupe, connexion avec les autres musiciens
- Réactivité, reflexes, spontanéité
- Inventivité du « faire » face à l' « entendre »
- Créativité instrumentale, maîtrise des techniques étendues
- Ecoute de l'intérieure du son
- Variété des enveloppes temporelles, des types de phraséologies
- Expressivité et présence scénique
- Créer un projet artistique cohérent, étayé par des références multiples
- Capacité à présenter son projet (oral et écrit)
- Capacité à organiser un planning de travail, de répétition et à fédérer autour d'un projet commun
- Maîtrise élémentaire des outils de traitement sonore

- Variété des moyens d'apparition des sons dans le discours
- Pertinence des prises de paroles et clarté et lisibilité des intentions musicales